

Courseulles-sur-Mer

Sécurité et adhésion au Comité 14

L'Association des Plaisanciers du Port de Courseulles (APPC) a tenue samedi après-midi à la salle polyvalente du Centre Juno Beach son assemblée générale en présence de près d'une cinquantaine d'adhérents. L'occasion pour le président Joël Pestel de passer en revue les diverses activités de l'année écoulée, de rapporter les discussions, entre les représentants de l'association et la municipalité, sur la propreté et la sécurité du port (élimination des bateaux ventouses, équipement d'un haut parleur sur la tour, changement des échelles de hauteur d'eau, ajout de crosses sur les échelles du bassin Plaisance et Joinville,...) tout en soulignant au passage que la VHF, élément important de la sécurité, devait être utilisé à bon escient. "La sécurité en mer est primordiale. Tout manquement ou toute anomalie constatée relevant du droit pénal" précise le président. Les adhérents ont ensuite voté favorablement pour l'entrée de l'association

dans le Comité 14, qui regroupe les associations de pêcheurs plaisanciers, afin de les représenter dans les différentes réunions de la FNPPSF et des Affaires Maritimes. Pour 2012, une visite au Centre Juno Beach est programmée pour le 15 octobre prochain ainsi qu'à la Cité de la Mer à Cherbourg, une formation "Matelotage" sur tous les n?uds sans oublier les sorties de pêche en juillet et en août. Avant de partager le verre de l'amitié, l'assemblée a procédé au renouvellement du tiers sortant. Les trois membres sortants (Joël Pestel, Bernard Mazoyer et Claude Hamel) ont été réélus à l'unanimité pour trois ans dans leurs fonctions.